Évaluation collaborative

A Évaluation des besoins de la PV et de sa sécurité

IV

- ✓ Analyse approfondie des dynamiques de violence, du contrôle coercitif, des conséquences (incluant l'exposition des enfants)
- ✓ Facteurs de vulnérabilité, de risque et de protection
- ✓ Appréciation du risque
- ✓ Nature de l'accompagnement offert à la PV

IV IC IA

- ✓ Inquiétudes sur la sécurité et mesures de protection mises en place
- ✓ Attentes et besoins de la PV
- ✓ Présence de vulnérabilités particulières
- ✓ État général de la PV
- ✓ Présence de particularités reliées à sa situation

IA

- ✓ Obstacles additionnels d'ordres personnels, linguistiques, familiaux et sociaux
- ✓ Liens communautaires ou familiaux liant la PV à la personne accusée
- ✓ Vision de la justice portée par la PV et/ou sa communauté
- ✓ Toute information propre au milieu et réalités autochtones

B Échange sur les volontés de la PV

Par rapport au processus judiciaire criminel et définition des modalités d'accompagnement

Quelles sont les attentes de la PV ?

- Veut-elle participer au processus judiciaire criminel ?
  - Qu'est-ce qui serait facilitant pour elle ?
- A-t-elle des appréhensions particulières ? (ex. : crainte de croiser la personne accusée à la cour)
  - Serait-il indiqué que l'intervenant(e) CAVAC/ISL la contacte avant ? (ex. : méfiance importante par rapport au processus judiciaire)
- Demande-t-elle « un retrait des accusations » ou une modification de condition ?
  - Si oui, pourquoi ?
  - Quel moyen voit-elle pour assurer sa protection ?
- Souhaite-t-elle que son intervenant(e) soit présent(e) lors de la rencontre d'évaluation avec l'intervenant(e) CAVAC ?
  - Dans le cas d'une convocation à une rencontre ISL/PPCP : cela permettra de définir l'accompagnement qui lui sera offert

En VC, les situations peuvent évoluer rapidement et les attentes par rapport au processus judiciaire criminel de même que la volonté de participer peuvent changer → **Une évaluation continue est nécessaire**

C Répartition des responsabilités entre les intervenant(e)s

Voir l'aide-mémoire *Répartition des responsabilités entre les intervenant(e)s psychosociaux impliqué(e)s auprès d'une personne victime (PV)*